

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 25 mars 2019 à 20 heures
publié le 1^{er} avril 2019
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

*L'an deux mil dix-neuf, le vingt-cinq du mois de mars, à vingt heures,
le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Jacques GRIFFOUL, 1^{er} Maire-adjoint, en session ordinaire.*

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 18

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de votants : 24

Date de la convocation : 13 mars 2019

Date d'envoi par courrier électronique : 19 mars 2019

ÉTAIENT PRESENTS (18) : M. Jacques GRIFFOUL, M. Bernard BOYÉ, M. Michel CAMMAS, M^{me} Nathalie DENIS, M^{me} Delphine SOUBIROUX-MAGREZ, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M^{me} Liliane LEMERCIER, M^{me} Michèle DA SILVA, M. Daniel THÉBAULT, M. Marc VOIRIN, M. Alain DEJEAN, M. Jean LOUBIÈRES, M. Roger GUITOU, M. Philippe DELCLAU, M^{me} Sylvie THEULIER, M. Jean-Louis CONSTANT, M. Alexandre BERGOUGNOUX, M^{me} Paola BÉNASTRE, *formant la majorité des membres en exercice.*

ÉTAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR (6) ET ÉTAIENT ABSENTS (3) : M^{me} Marie-Odile DELCAMP, M. Christian LALANDE (pouvoir n° 1 à M. Jean-Pierre COUSTEIL), M^{me} Nadine SAOUDI (pouvoir à M^{me} Liliane LEMERCIER), M^{me} Anne-Marie CHIMIRRI-JUILLAN (pouvoir n° 1 à M. Philippe DELCLAU), M^{me} Alexandra CERVELLIN (pouvoir n° 1 à M^{me} Nathalie DENIS), M^{me} Cécile PAGÈS, M. Joris DELPY, M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU (pouvoir n° 2 à M. Alexandre BERGOUGNOUX), M. Lionel BURGER (pouvoir n° 2 à M^{me} Paola BÉNASTRE).

M^{me} Paola BÉNASTRE est élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

A – Nomination d'un-e secrétaire de séance

M^{me} Paola BÉNASTRE est élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

B – Adoption du procès-verbal de la séance du 11 mars 2019 : *adopté à l'unanimité.*

DECISION PRISE PAR LE MAIRE DEPUIS LE 5 MARS 2019 :

Communication au conseil municipal

01 – Décision n° 02 / 2019 – Village de vacances – CCAS Enedis – Location été 2019 : *pris acte.*

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

GOUVERNANCE - PERSONNEL

01 – Débat d'orientations budgétaires 2019 : *adopté à l'unanimité.*

02 – Présentation et adoption des comptes de gestion de l'année 2018 : *adopté à l'unanimité.*

03 – Compte administratif 2018 – COMMUNE : *adopté à l'unanimité.*

04 – Compte administratif 2018 – SERVICE des EAUX : *adopté à l'unanimité.*

05 – Compte administratif 2018 – SERVICE de l'ASSAINISSEMENT : *adopté à l'unanimité.*

06 – Compte administratif 2018 – CINÉMA MUNICIPAL : *adopté à l'unanimité.*

07 – Compte administratif 2018 – COMPLEXE TOURISTIQUE : *adopté à l'unanimité.*

08 – Compte administratif 2018 – LA CLÈDE : *adopté par 21 voix pour et 3 abstentions (M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU, M. Jean-Louis CONSTANT, M. Alexandre BERGOUGNOUX).*

QUESTION DIVERSE

09 – Ancien local Vins du soleil – Projet ouverture club privé – Avis du conseil municipal : *adopté par 23 voix pour et 1 abstention (M. Marc VOIRIN).*

L'ordre du jour étant épuisé, M. Jacques GRIFFOUL lève la séance à 21 heures 45.

Le 1^{er} Maire-Adjoint,

Jacques GRIFFOUL